



Non non, je n'ai pas inventé cette citation. Elle émane d'un élu de la majorité UMP de Savigny/Orge . La liste "Ensemble pour des Régions à gauche", que je soutiens et sur laquelle je suis candidat, a fait 2 manifestations sur des communes d'Ile de France hors la loi. Neuilly sur Seine et Savigny sur Orge ne respectent pas la loi des 20% de logements sociaux.

Pourtant, chaque année, l'hiver arrivant, tous nos responsables politiques viennent pleurer à chaudes larmes sur le sort des Sans Domicile Fixes. Chaque année, la Fondation Abbé Pierre tire la sonnette d'alarme sur la situation des mal logés de notre pays, toujours en plus grand nombre. On se souvient pourtant de la promesse électorale de Nicolas Sarkozy pendant la campagne présidentielle : objectif 0 SDF à la fin de la mandature.

En Ile de France, la demande de logements sociaux est très importante. Les dossiers s'emplissent. 15.000 personnes sont reconnues comme prioritaires, mais attendent encore un logement. 1 million de personnes ont du mal à payer leur loyer. Bref, le besoin de logements sociaux est crucial. La loi SRU imposant aux communes au moins 20% de logements sociaux a été faite pour répondre à ce besoin. Pourtant, plusieurs communes refusent encore de s'y plier, préférant payer une amende. Quand on paye une amende, c'est bien qu'on a fait quelque chose de pas légal, non ? Qu'on est donc hors la loi ?

Il faut donc aller plus loin pour contraindre encore les communes hors la loi. La liste initiée par le Front de Gauche propose de geler les subventions régionales à ces communes. Gageons

que ça devrait en pousser quelques unes à faire enfin les efforts nécessaires. Pour les autres, suffisamment riches pour se passer de subventions, cela marquera que ne pas faire de logements sociaux dans sa ville est un acte politique, une réelle volonté. Et cet argent public sera décidément bien mieux distribué, s'il va aux communes respectueuses de la loi et agissant dans le devoir de solidarité nécessaire envers les mal logés.